

Les atouts de la formation

- Nos formateurs sont des professionnels en exercice dans leur domaine respectif, et transmettent des connaissances actualisées et directement issues de la réalité du terrain
- 6 hectares d'infrastructures sportives à disposition
- Accompagnement individuel personnalisé
- Méthodes pédagogiques actives et innovantes
- Apprentissage par l'action : organisation d'évènements sportifs accueillant du vrai public



CFA ASRUC Formation Normandie
37 rue de la Croix Vaubois
76130 Mont-Saint-Aignan



06 34 28 21 42



formation@asrouenuc.com



www.asruc-formation.fr



Rejoins-nous !
Scanne-moi



[asruc formation](https://www.linkedin.com/company/asruc-formation/)

Votre partenaire de formation !



BPJEPS

Spécialité éducateur sportif

Mention
**Multi-Activités
Physiques ou
Sportives pour Tous**

Formation en apprentissage
Site de Mont-Saint-Aignan

RNCP 40480

Sous réserve d'habilitation et d'ouverture de session par la DRAJES de Normandie.

N° de déclaration d'activité : 28760579576
UAI : 0763505X



BPJEPS M.A.P.S.T

Diplôme national de niveau 4

Délivré par la **DRAJES** (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de l'Académie de Normandie)

Le titulaire d'un BPJEPS MAPST exerce le métier d'éducateur sportif **polyvalent** dans le champ des activités physiques ou sportives suivantes :

- activités physiques d'entretien corporel
- activités physiques et jeux sportifs
- activités physiques en espace naturel

Il est capable de répondre aux attentes des employeurs en s'adaptant aux différents types de publics, aux objectifs tout en proposant diverses d'activités physiques et sportives.

Exemples d'employeurs

- Associations notamment sportives
- Collectivités territoriales
- Etablissements proposant les activités physiques ou sportives comme activités de prévention pour la santé et les conduites à risque
- Structures de vacances, Hôtellerie de plein air
- Bases de loisirs
- Comités d'entreprise
- Centres de formation
- Structures culturelles ou de loisirs

Contenus de la formation : 3 blocs de compétences

BC1 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

BC2 - Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation

BC3 - Concevoir, animer, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

Conditions d'entrée

- Avoir au moins 17 ans
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation et prouver son honorabilité
- Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme (ex : PSC)
- Valider les TEP (VMA et parcours d'habileté motrice)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives de moins d'un an
- Remettre un CV sportif détaillé

Prise en charge du handicap

Le CFA accompagne les apprenants en situation de handicap ou présentant des difficultés particulières, en amont et tout au long de leur parcours de formation par l'intermédiaire d'un référent handicap.

Formation en apprentissage de 13 mois

- 2 jours / semaine en organisme de formation (présentiel ou distanciel)
- 3 jours / semaine en entreprise



Calendrier

- **TEP (Tests d'Exigences Préalables)**
09/04/2026 - 01/06/2026 - 06/08/2026
(Inscription obligatoire 1 mois avant la date)
- **CALENDRIER DE LA FORMATION**
de septembre 2026 à septembre 2027

Coûts pédagogiques

Nous consulter pour connaître les modalités de financement des coûts pédagogiques hors apprentissage